



Proposition d'expert plus que douteuse

Par **atallah_old**, le 11/12/2007 à 21:35

bonjour, je viens d'avoir un dégat des eaux j'ai fait un devis pour 2 chambres une salle de bain car le plombier a du casser la faience pour trouver la fuite environ 10 m2 soit pour un montant de 4800euros et lorsque l'expert est passer il m'a rajouter le couloir et une 3 chambre et a l'arrivee je n'aieu que pour dedommagement 2700 euros avec 2 pieces en plus compter par l'expert et de plus je suis obliger de changer toute la faillence et le carrelage de la salle de bain car le modele que nous avons pris ne se fait plus reponse de l'expert trop tard je m'en tien au devis tout en sachant que je n'ai toujours pas accepter l'offre que faire?
merci de bien vouloir de m'aider

Par **jeetendra**, le 12/12/2007 à 10:35

bonjours, vous avez le droit de contester cette expertise, expliquez à votre assureur habitation les raisons, sinon demandez une autre expertise, cordialement